



ATTESTATION DE CONTROLE PERIODIQUE ORD-0020292316

template v1.2

Technicien chaudière agréé		RIT <input type="checkbox"/> Société : <input checked="" type="checkbox"/> Particulier
Nom: Stefan EPSM - DE MUYLDER N° d'identification: be3240 - TCAG11205258 Société: VAILLANT N.V. N° de TVA : BE 0401.874.760 Rue: Golden Hopestraat Numéro: 15 Code postal: 1620 Commune: DROGENBOS Tél: 02/334.93.00 Fax: 02/334.93.09 E-Mail: service@vaillant.be Date d'exécution: 22/12/2017		Nom: Codron Pierre-Maxence (locataire) Rue Avenue Alfred Madoux Numéro: 129 Code postal - commune: 1150 Tel: Woluwe-Saint-Pierre Fax: E-Mail: pm.codron@gmail.com
Caractéristiques de la chaudière		
<u>Chaudière</u> Type: <input checked="" type="checkbox"/> Unit <input type="checkbox"/> Non Unit Monté en <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input checked="" type="checkbox"/> C à conduits concentriques A condensation <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Plaque signalétique : <input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente Marque : Vaillant Type : VCW ecoTEC /5-5 plus [296] Année de fabrication : 30/06/2014 N° de série : 21132600100116320001008631N7 Puissance nominale (kW) : 29		<u>Brûleur</u> Type : <input type="checkbox"/> Atmosphérique <input checked="" type="checkbox"/> Prémix <input type="checkbox"/> Air pulsé Combustible : <input checked="" type="checkbox"/> Gaz naturel <input type="checkbox"/> Propane <input type="checkbox"/> Gasoil <input type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/> Mixte (Gaz naturel - Gasoil) Plaque signalétique: <input type="checkbox"/> Absente <input checked="" type="checkbox"/> Présente Marque : Type : Année de fabrication : N° de série :
Adresse où se trouve la chaudière : Avenue Alfred Madoux 129 , 1150 Woluwe-Saint-Pierre		
Type de système de chauffage : <input checked="" type="checkbox"/> type 1 <input type="checkbox"/> type 2		
Nettoyage et vérification du système d'évacuation		
<input type="checkbox"/> Ramonage du système d'évacuation <input type="checkbox"/> en pression <input type="checkbox"/> en dépression Mesure du tirage (valeur absolue) : 0.00 Pa Présence anormale de condensation dans les conduits d'évacuations des fumées : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Nettoyage et vérification de la chaudière		
L'état général de la chaudière est-il en ordre ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Remarques : Les dispositifs de sécurité sont-ils en ordre ? <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Remarques :		
<input type="checkbox"/> Nettoyage rampe de brûleur atmosphérique <input checked="" type="checkbox"/> Nettoyage de l'échangeur <input type="checkbox"/> Vérification du système d'évacuation des condensats		<input checked="" type="checkbox"/> Nettoyage du brûleur air pulsé (ventilateur) <input type="checkbox"/> Vérification de l'étanchéité du circuit des fumées

Vérification des exigences pour la chaudière

Mesures INITIALES

	Brûleur non modulant		Petite allure					Grande allure	
	Brûleur modulant		Début de plage		25%	50%	75%	100%	
	Température d'eau °C								
Uniquement combustible liquide	Gicleur	Marque+Type							
		Débit (Gal/h)							
		Angle (degré)							
	Pression de la pompe	bar							
	Indice de fumée	Bacharach							
	Dépression de la cheminée	Pa						0.00	
	Concentrations	O ² %						6.7	
		CO ² %						8.0	
		CO mg/kWh						10	
	T° des gaz de combustion (tg)	°C						37.5	
	T° de l'air de combustion (ta)	°C						19.6	
	T° nette (tg-ta)	°C						17.8	
	Rendement de combustion	%						103.0	

Mesures FINALES(1)

	Brûleur non modulant		Petite allure				Grande allure	Seuil réglementaire	Conformité(2)
	Brûleur modulant		Début de plage	25%	50%	75%	100%		
	Température d'eau °C						60		
Uniquement combustible liquide	Gicleur	Marque+Type							
		Débit (Gal/h)							
		Angle (degré)							
	Pression de la pompe	bar							
	Indice de fumée	Bacharach						<=	C
	Dépression de la cheminée	Pa					0.00	>=	
	Concentrations	O ² %					6.4	<=	C
		CO ² %					8.2	>=	C
		CO mg/kWh					7	<=	C
	T° des gaz de combustion (tg)	°C					38.4		
	T° de l'air de combustion (ta)	°C					19.9		
	T° nette (tg-ta)	°C					18.6	<=	C
	Rendement de combustion	%					102.8	>= >=90	C

(1) Les tickets des résultats de mesure sont à agrafer à cette attestation

(2) C= Conforme , NC = Non Conforme

1) Les orifices pour la mesure sur les gaz de combustion sont-ils présents ? Remarques:	[X] Oui [] Non
2) Remarques sur les exigences relatives à la combustion et à l'émission des chaudières en fonctionnement (voir tableau ci-avant) :	
3) La modulation de puissance de la chaudière répond-elle à l'exigence de la réglementation chauffage PEB? Remarques:	[X] Oui [] Non
4) Le tirage de la cheminée à laquelle est raccordée la chaudière est supérieur ou égal à 5 Pa ? Remarques:	[] Oui [X] Non
5) Ventilation du local de chauffe : [] Le local de chauffe a été construit ou rénové (travaux aux parois) après le 01/01/2011. [] Le local de chauffe a été construit avant le 01/01/2011 et n'a pas été rénové (travaux aux parois) après le 01/01/2011. Dans ce cas, le non respect des normes citées ci-dessous n'entraîne pas une non-conformité <u>pour la réglementation chauffage PEB</u> . Néanmoins, en cas de danger pour l'utilisateur ou pour des tiers, le professionnel agréé doit prévenir les personnes citées en fin de formulaire.	
Le local est-il conforme aux normes NBN B 61-001, NBN B 61-002, NBN D 51-003, NBN D 51-006, en matière d'aménée et d'évacuation d'air ?	[] Oui [X] Non
Sinon, une note justificative pour un délai supplémentaire de mise en conformité est jointe à l'attestation ? Remarques:	[] Oui [X] Non
6) Le système d'évacuation des gaz de combustion et d'aménée d'air est-il étanche ? Remarques:	[] Oui [X] Non

Déclaration de conformité

L'ensemble chaudière & dispositif de ventilation et d'évacuation des gaz de combustion est conforme à la réglementation chauffage PEB

[X] Oui [] Non

Défauts et mesures à prendre

Défaut qui ont été éliminés pendant cette intervention

Défauts qui ne peuvent pas être éliminés pendant cette intervention

Mesures à prendre pour éliminer ces défauts

La feuille de Route est-elle présente

[] Oui [X] Non

Si NON : établissement de la Feuille de Route !

Prochaine intervention :

[X] Prochain contrôle périodique à réaliser au plus tard le 22/12/2020

[] Prochain contrôle périodique de mise en conformité à réaliser dans les [] 5 [] 12 mois à dater de cette attestation, le 22/12/2017

Attestation de contrôle périodique établie par
Stefan EPSM - DE MUYLDERAttestation de contrôle périodique reçue par:
Codron Pierre-Maxence (locataire)

En cas de non-conformité, une copie de cette attestation doit être renvoyée à Bruxelles Environnement par le professionnel agréé qui a réalisé le contrôle :

Par courrier: Bruxelles Environnement, Division Energie, Département Chauffage et Climatisation PEB, avenue du Port 86C Boîte 3000, 1000 Bruxelles

Par fax : +32 2 563 41 21, à l'attention du Département Chauffage et Climatisation PEB,

Par email : attestations_chauffagePEB@environnementirisnet.be

AVERTISSEMENT

En cas de constatation d'un danger pour les utilisateurs de la chaudière contrôlée ou pour toute autre personne, le professionnel agréé en charge du contrôle périodique de cette chaudière est tenu de prévenir les personnes suivantes, s'il n'a pas la possibilité d'agir ou s'il n'est pas habilité à le faire :

1. en cas d'urgence (intoxication au CO effective ou fuite de gaz avérée avec danger immédiat), après avoir ouvert les fenêtres et évacué les lieux : les pompiers (100);
2. en cas d'odeur de gaz, après avoir ouvert les fenêtres et évacué les lieux : Sibelga (02/274.40.44)
3. dans tous les autres cas de danger : l'utilisateur et le propriétaire de la chaudière; soit s'ils sont présents par un écrit signé par les parties concernées chacune en recevant une copie, soit s'ils sont absents par l'envoi d'un courrier recommandé avec accusé de réception qui avertit du danger potentiel.

TABLEAUX DE REFERENCE

CHAUDIERES AU MAZOUT

Date de construction de la chaudière	Indice de fumée	CO ₂ min (%)	CO max (mg/kWh)	O ₂ max (%)	η min* (%)
A partir du 01/01/1998	≤ 1	12	155	4,4	90
Du 01/01/1988 au 31/12/1997 inclus	≤ 1	11	155	néant	88
Jusqu'au 31/12/1987 ou inconnue	≤ 2	10	155	néant	85

* η min = le rendement de combustion sur PCI. Cette exigence n'est pas d'application pour les chaudières à condensation

CHAUDIERES AU GAZ

Date de construction de la chaudière	Température nette max des gaz de combustion (°C)			CO max (mg/kWh)			CO ₂ min (%)			η min* (%)		
	Atmosphérique	Premix	Air pulsé	Atmosphérique	Premix	Air pulsé	Atmosphérique	Premix	Air pulsé	Atmosphérique	Premix	Air pulsé
A partir du 01/01/2007	200	180	200	150	110	110	-	-	8,5	88	90	90
Du 01/01/1998 au 31/12/2006 inclus	200	180	200	200	150	110	-	-	8,5	88	90	90
Du 01/01/1988 au 31/12/1997 inclus	250	200	220	200	150	150	-	-	7,5	86	88	88
Jusqu'au 31/12/1987 ou inconnue	300	250	250	300	270	270	-	-	6,5	82	84	85

η min = le rendement de combustion sur PCI.

Cette exigence n'est pas d'application pour les chaudières à condensation